

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1180009: conserves de légumes, légumes déshydrates, choucroutes, légumes en saumure, préparation de légumes secs, surgelés et congelés, nettoyage ou préparation de légumes frais

En vigueur au 01/01/2010 (Dernière actualisation de la page 01/01/2010)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP 118).

Les entreprises peuvent reporter l'application dans leur entreprise de l'augmentation des salaires horaires minimums du 01/01/2010 jusqu'au 1er janvier 2011, moyennant une cct d'entreprise conclue au plus tard le 30 juin 2009.

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRES QUE LES ETUDIANTS

Catégorie	Ancienneté (mois)	
	0	6
I	10.21	10.36
II	10.60	10.75
III	10.96	11.12
IV	11.27	11.43
V	11.65	11.82
VI	11.99	12.17
VII	12.32	12.50
VIII	12.74	12.93
IX	13.08	13.26

1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANTS

Age	
18 et plus	90%
17	80%
16	70%
15	60%